

VELUX France réduit de 9% ses émissions de CO₂ dès la première année de son engagement dans la démarche FRET21



Morangis, le 2 décembre 2024 – Un an après avoir rejoint le programme FRET21, l'entreprise VELUX annonce une réduction de 9 % de ses émissions de transport en France, un premier pas significatif vers son objectif de réduction de 19% à trois ans.

C'est en 2023 que l'entreprise VELUX adhère au programme FRET21, initiative notamment portée par l'AUTF et soutenue par l'ADEME. Pour transformer son modèle logistique et réduire son empreinte carbone, l'entreprise a mis en œuvre des solutions innovantes en France qui reposent sur plusieurs leviers stratégiques :

- **Carburants alternatifs** : l'entreprise collabore avec ses partenaires pour intégrer des véhicules fonctionnant aux biocarburants tels que le HVO (Hydrotreated Vegetable Oil).
- **Report modal** : elle optimise ses flux en combinant transport ferroviaire et routier, réduisant ainsi significativement les émissions de CO₂.
- **Optimisation logistique** : Grâce à une meilleure consolidation des livraisons et une amélioration des taux de chargement, elle diminue les trajets à vide et maximise l'efficacité de ses expéditions.

Marc Lachaize, Market Logistic Manager VELUX, déclare : « Cette réduction de 9 % dès la première année prouve que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs. Notre partenariat avec les transporteurs et notre investissement dans des solutions de transport plus durable démontrent l'engagement du groupe pour une logistique plus propre. »

Une transformation logistique engagée à l'échelle européenne

Les efforts sur la logistique s'intensifient également à l'échelle européenne. À ce jour, le Groupe VELUX a converti environ 17 % de ses transports internes vers des solutions plus décarbonées telles que les carburants alternatifs (HVO et biogaz) et le transport ferroviaire. Cette stratégie s'applique notamment aux flux logistiques entre ses sites de production en Europe centrale (Hongrie, Pologne, Slovaquie) et les principaux marchés tels que la France, l'Allemagne, et le Royaume-Uni. Ces initiatives ont déjà permis de réduire de 5 % les émissions totales de CO₂ en Europe liées à la logistique.

Le Groupe VELUX prévoit de poursuivre ses efforts en collaborant étroitement avec ses transporteurs et en intégrant des solutions toujours plus respectueuses de l'environnement. Cet engagement s'inscrit dans sa stratégie globale de réduction des émissions qui vise une

diminution de 50 % de son empreinte sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scope 3) d'ici 2030.

À propos du Groupe VELUX

Depuis plus de 80 ans, les fenêtres de toit VELUX apportent lumière naturelle et air frais dans les habitations du monde entier, créant ainsi de meilleurs environnements de vie. Nous proposons une gamme de produits comprenant des fenêtres de toit et des verrières modulaires, des stores intérieurs de décoration, des stores extérieurs pare-soleil et des volets roulants, ainsi que des solutions pour la maison intelligente. Ces produits contribuent à créer des espaces lumineux, sains et économes en énergie, pour les personnes qui vivent et travaillent sous les toits. Nous travaillons à l'échelle mondiale avec des activités de vente et de production dans 37 pays et 11 700 collaborateurs dans le monde. Le Groupe VELUX appartient à la société anonyme VKR Holding A/S, détenue par la fondation Villum et la famille Kann Rasmussen. En 2023, le Groupe VELUX a réalisé un chiffre d'affaires total de 2,91 milliards d'euros et le chiffre d'affaires total de VKR Holding s'élevait à 3,97 milliards d'euros. La même année, la Villum Foundations et la VELUXFOUNDATION ont soutenu de nombreux projets caritatifs, pour un montant de 184,6 millions d'euros.

Pour plus d'informations sur le Groupe VELUX, rendez-vous sur velux.com.